

## FICHE PROJET

### *Tiers Lieux du Cœur d'Hérault*

**Maître d'ouvrage :** SYDEL du Pays Cœur d'Hérault ; **Responsable Projet :** Annick FERRY  
**DEBUT d'opération souhaité :** 01/01/2018 **FIN d'opération souhaitée :** 30/06/2022  
**Commune du siège social :** Clermont l'Hérault **Localisation du projet :** ZAE La Garrigue - 34725 St André de Sangonis

### *Descriptif du projet*

#### Contexte :

#### *Le Cœur d'Hérault, un territoire attractif ...*

Outre les influences et dynamiques induites par les proximités de Montpellier et Béziers, le Cœur d'Hérault bénéficie d'une **forte attractivité** grâce à la présence de 2 autoroutes gratuites (A75/A750) et d'un cadre de vie préservé (Présence de 3 Grands sites « Saint Guilhem le Désert et Gorges de l'Hérault », « Vallée du Salagou et Cirque de Mourèze », « Cirque de Navacelles »). Une partie du territoire appartient au « Bien Unesco Causses et Cévennes », inscrit au patrimoine mondial en tant que paysages culturels de l'agropastoralisme. **En cela, le Cœur d'Hérault est aujourd'hui un territoire qui fait l'objet de nombreux développements touristiques, résidentiels et économiques.**

Il bénéficie d'une **dynamique de création d'établissements très forte** au cours des 10 dernières années et ce, notamment, dans les secteurs de la communication, des transports et des services. Près de 10 000 établissements sont recensés aujourd'hui, dont les 3/4 n'ont pas de salarié.

Le secteur agricole reste prépondérant, avec 25 % des établissements mais marquant une légère baisse. Ses autres **secteurs sont étroitement liés à la croissance démographique**, notamment le commerce (18%), la construction (12%) et les services (10%)

Avec un **taux de chômage de plus de 14 %**, touchant en majorité des publics peu qualifiés, le Pays Cœur d'Hérault reste un **territoire propice à la création d'activité** mais avec un taux de disparition de 67 % dans les 3 premières années.

**L'Economie Sociale et Solidaire est, quant à elle, en fort développement**, d'après un panorama de l'ESS en Cœur d'Hérault porté par la CRESS LR et la maison de l'emploi : 14,2 % des établissements employeurs relèvent de l'ESS (87 % associatifs) pour 13,5 % des ETP du Cœur d'Hérault.

#### *...qui conserve son fort caractère rural pleinement connecté aux grandes agglomérations*

Sa proximité avec les pôles universitaires, les centres de recherche et les réseaux d'acteurs compétents, impacte directement son développement. Caractérisé par une **économie présente et dynamique** avec une augmentation constante de TPE créées (toutefois peu génératrices d'emplois), le territoire fait **le choix de miser sur l'innovation comme levier de croissance** et de création d'emplois durables, en s'appuyant sur ses filières ou micro-filières locales (notamment sur les secteurs de l'agriculture sous toutes ses formes, l'agro-alimentaire, la santé-bien-être, le tourisme, le numérique, la culture et les métiers d'art, l'environnement et le bâtiment durable).

**GAL Cœur d'Hérault** - 18, avenue Raymond Lacombe - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.44.44.48 ou 04.11.55.00.03 - Email : [leader@coeur-herault.fr](mailto:leader@coeur-herault.fr) - Site internet : <http://www.coeur-herault.fr/leader>



## Une stratégie à long terme

Le Cœur d'Hérault est un territoire organisé depuis plus de 15 ans autour d'une structure de réflexion et de coordination, le **Pays Cœur d'Hérault**. Résultat de l'évolution récente de l'organisation territoriale locale, cette structure regroupe aujourd'hui **trois communautés de communes (Clermontois, Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault)** et représente un bassin de vie de près de 80 000 habitants situé à proximité des agglomérations de Montpellier, de Béziers et de Millau.

Il porte depuis plus de 12 ans un **projet de développement territorial** dont les termes ont été actualisés en 2014 avec l'adoption de sa **Charte de développement 2014-2025** qui définit précisément les priorités et objectifs pour le territoire. Dans le domaine qui nous occupe dans le présent dossier, la Charte de développement précise l'action du territoire à travers le **Défi N°3 « L'économie »** et ses Objectifs 3.1 : « Affirmer le Cœur d'Hérault comme une destination économique » et 3.3 : « Proposer une offre de services et d'accompagnement complète aux entreprises, petites et grandes » ainsi que dans le **Défi n° 5 « L'exigence environnementale »** et l'Objectif 5.3 : « S'engager dans une démarche «Territoire en transition» ».

Dans ce cadre général, le Pays Cœur d'Hérault s'est doté d'un **Schéma de développement économique** en lien avec les 3 services économiques des EPCI membres du Pays qui propose une politique convergente pour l'accompagnement des entreprises. Pour animer sa stratégie de développement économique, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault s'est doté en 2011 d'une **Agence de développement économique** qui anime une **Pépinière d'entreprises multipolaires** et qui oriente son action sur l'accompagnement des porteurs de projets et créateurs d'entreprises et sur l'appui à l'innovation. Depuis 10 ans, la pépinière multipolaire a accompagné la création de 40 entreprises dans le Cœur d'Hérault. En cohérence avec ces orientations stratégiques, le **Programme LEADER**, porté lui aussi par le Pays Cœur d'Hérault, a également fait de l'innovation l'un des 3 axes de sa stratégie ce qui permet au territoire de mobiliser cet instrument financier complémentaire pour soutenir les porteurs de projets.

### Enjeux du projet :

Pour ce nouvel équipement totalement rénové, il s'agit non seulement, de **proposer un lieu** à disposition des créateurs d'entreprises, porteurs de projets, start-up ou entreprises en développement, fortement orienté sur l'innovation et comportant tous les services indispensables à cette mission, mais également **d'insérer cet outil majeur dans une stratégie territoriale** afin d'appuyer les autres sites de co-travail et Tiers-lieux afin d'en faire un support pour la coordination, le développement et l'animation de cette stratégie territoriale.

Aujourd'hui, le potentiel du nouveau bâtiment nous permet de nous projeter vers la création d'un site « remarquable », moderne et convivial qui se voudra être un espace ouvert, novateur et collaboratif, propice aux échanges, aux animations, aux conseils, aux services et au travail sous toutes ses formes.

Il apportera une offre de services de proximité, de qualité et accessible à l'attention de tous les publics et de l'écosystème du Cœur d'Hérault.

### Objectifs prioritaires :

**Le présent projet s'inscrit dans une démarche globale :** Il s'agit dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Maison des Entreprises et de l'extension de sa pépinière, de développer de nouveaux services et espaces collaboratifs de type Tiers Lieux, qui réunira en son sein une nouvelle offre de services complémentaires (espace de coworking, télétravail, visioconférences, ....) et qui pourra jouer un rôle de tête de réseau des différents espaces collaboratifs présents et/ou en création en Cœur d'Hérault.

### Cibles prioritaires :

**Tout public**, qu'il soit porteur de projet, entreprise, collectivité territoriale, associations, Syndicats...

### Actions et modalités de mise en œuvre :

**S'appuyer sur un outil totalement rénové... et ayant une triple vocation de coordination, développement et d'animation**

Dans ce dispositif, les bâtiments de l'ex-Maison des entreprises situé à St André de Sangonis, actuellement en travaux et bénéficiant des crédits FEDER sur les Approches Territoriales Intégrées vont constituer dès début 2018 **un outil essentiel pour notre territoire** : d'une surface modernisée et agrandie, de 820m<sup>2</sup>, ce bâtiment qui sera connecté à la fibre optique devrait accueillir, outre les services dédiés à la Pépinière d'entreprises, aux permanences des professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprises (chambres consulaires, BGE,

France Initiatives...), des espaces de co-travail, type « tiers-lieu » que le territoire souhaite orienter vers le monde de l'entreprise.

#### *Des espaces variés (individuels et collectif)*

Le Tiers lieu « **Novel.id** » (nouvelle appellation choisie pour le lieu) est un lieu « vivant », permettant à ses usagers d'en moduler son utilisation selon leurs besoins. Il prévoit différents espaces individuels et collectifs, notamment :

- 3 Bureaux fermés télétravail (12 m<sup>2</sup>)
- Open space – Espace Coworking (37 m<sup>2</sup>)
- Espace détente et de restauration (6+27m<sup>2</sup>)
- 3 Salles de réunion (70 m<sup>2</sup> - 32m<sup>2</sup> - 29 m<sup>2</sup>)
- Salle Visio conférence (27 m<sup>2</sup>)
- Espace enfant

3

#### *Un équipement performant :*

➤–Type d'accès internet : Le lieu sera équipé de la Fibre optique

➤–Type de matériel, équipement et mobilier :

(Pour plus de détail, se reporter en Annexe)

- Postes informatique / Logiciels
- TV
- Colonnes de recharges pour smartphone
- Système contrôle accès
- Hotspot 20 utilisateurs simultanés
- Vidéo Surveillance
- Visio Conférence
- Vidéoprojecteur
- Tables
- Chaises
- Petit électroménager
- Canapé / fauteuils

#### *Des animations et des prestations pour les utilisateurs et les partenaires*

➤–Type d'animation de la communauté des lieux (réalisations d'événements au sein de la communauté d'utilisateurs du lieu, animation quotidienne,...).

L'animation du lieu est centrale pour optimiser son appropriation mais aussi pour favoriser les synergies entre les différents usagers et leur apporter un niveau de services de qualité et diversifié.

Un **animateur** assurera les missions d'ordre numérique :

- Accompagnement au numérique
- Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie digitale dans les TPE entreprises
- Animation d'ateliers
- Animation de la communauté des membres

Une **conciergerie** d'ordre général :

- d'accueil et d'information,
- de réservation des espaces et des disponibilités des lieux
- de gestion de planning des animations et autres événements
- de logistique
- de services (internes et de proximité)
- Box de recyclage

➤–Horaires d'ouverture et modalités d'utilisation.

Le lieu proposera plusieurs formules à ses usagers :

- Horaires d'ouverture (avec conciergerie) : 9h00-18h00
- 24h/24, uniquement pour l'espace coworking, avec code d'accès

Une contractualisation ainsi qu'une charte d'utilisation du lieu sera remise aux usagers.

➤ – Type de services annexes proposés aux usagers.

### **Un Espace dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation**

La réhabilitation des locaux de la Maison des Entreprises apportera au Cœur d'Hérault une véritable opportunité de développer la palette de services et de fonctions de détection, d'accompagnement, de simplification et de facilitation pour les entreprises, les salariés et les habitants du Cœur d'Hérault.

L'agence de développement économique, ses services, sa pépinière d'entreprise et ses partenaires ont contribué à faire de ce lieu un point d'entrée incontournable dans le parcours de « ceux qui entreprennent »

Aujourd'hui, le potentiel du nouveau bâtiment nous permet de nous projeter vers la création d'un site « remarquable », moderne et convivial qui se voudra être un espace ouvert, novateur et collaboratif, propice aux échanges, aux animations, aux conseils, aux services et au travail sous toutes ses formes.

Le SYDEL Pays Cœur d'Hérault propose pour construire au mieux ce nouvel espace, de s'appuyer sur un collectif d'acteurs, utilisateurs du lieu.

### **Un lieu proposant une mixité d'offres**

Le lieu proposera 3 types d'usages :

- un espace de Coworking, intégrant 3 postes informatiques équipés
- des bureaux de télétravail
- un centre d'affaires (3 salles de réunion, 4 bureaux équipés, services de domiciliation, d'accueil téléphonique, de reproduction)

Il proposera des services complémentaires :

- Prestation d'accompagnement et de conseils
- Formations et ateliers thématiques
- Des services personnalisés (casiers personnels, réservations de taxis, commande de plateaux repas, boîte aux lettres)
- Expositions - showrooms éphémères

Mais également des services en proximité, tels que :

- Restauration
- Hébergement
- Salle de sport
- Paniers bio

### **Personnes en charge du projet :**

- Annick FERRY, responsable de l'Agence de développement économique du SYDEL Pays Cœur d'Hérault
- Thierry PETEYAS, Chargé de mission TIC
- Véronique THEURIOT, Assistante
- Lylia MOUSSOUNI, Coordinatrice Pépinière d'Entreprises

### **Partenaires techniques associés du projet :**

- Les trois communautés de communes (Clermontais - Lodévois et Larzac - Vallée de l'Hérault)
- Partenariats avec les réseaux d'accompagnement et de financement des porteurs de projet : chambres consulaires, PFIL, BGE, AIRDIE, ARIAC, MLJ, CAUE ...

### **Réalisations/résultats/impacts attendus :**

➤ – Fréquentations actuelle et visée (en nombre).

A ce jour, le site accueille en moyenne sur l'année une 100aine de porteurs de projets dans le cadre d'un premier accueil, 35 membres en suivi pépinière, 3 réseaux d'entreprises réunissant une 50aine de dirigeants.

Il héberge également les permanences de 7 partenaires : **PFIL** (financeur par prêt d'honneur des entreprises) – **AIRDIE** (Financeur Solidaire en LR) – **BGE** (Boutique de Gestion – Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projet et entreprises) – **CONTEXT'ART** (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif) – **CAUE** (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) – **ADILE** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) – **EIE** (Espace Info Energie) – **Chambre d'Agriculture, MLJ et ARIAC** (dès son ouverture).

La création d'un Tiers-Lieu répondra au besoin évolutif des utilisateurs. Il leur permettra d'une part de trouver des espaces de travail, d'animation, des équipements performants mais il pourra accueillir un nouveau public. Les publics visés seront en priorité des porteurs de projets, des entreprises, des indépendants, les salariés nomades et sédentaires ainsi que les réseaux d'entreprises et les acteurs du développement économique et de l'ESS. Nous visons un développement de la fréquentation de ce site, grâce à la création du Tiers Lieu.

#### Développement(s) envisagé(s) /réalisés sur le moyen/long terme :

#### « Coordination de Réseau » : Vers un réseau local de tiers lieux

#### **Cohérence d'une offre structurée et complémentaire.**

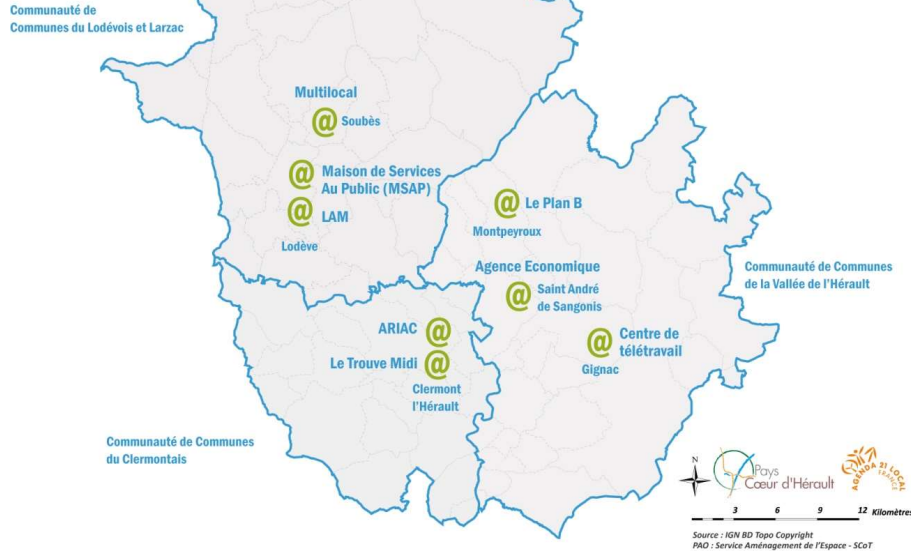
5

L'organisation historique du territoire l'amène à porter des outils et des politiques de développement partagés en réponse aux besoins ou tout simplement pour impulser de nouvelles dynamiques. Aujourd'hui, le territoire a atteint une maturité pour proposer un projet de réseau local de tiers lieux. A ce jour, on constate le développement d'initiatives publiques et privées d'espaces collaboratifs. Des réflexions sont en cours à l'échelle des communautés de communes et du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault.

- **Le Lodévois et Larzac** a porté courant 2013-2014 ; une étude sur le télétravail et la possibilité d'installer des espaces de co-working sur le territoire. Le modèle économique des espaces potentiels reposait sur la capacité à installer des salariés de plusieurs employeurs importants de la métropole montpelliéraine afin d'asseoir un modèle économique. L'étude n'a pas permis de concrétiser cette offre de service en Lodévois. Il a été choisi de renforcer une offre de wifi sécurisé dans des lieux publics avec notamment l'accueil et en a conclu qu'une offre isolée et n'apportant qu'une typologie de service n'est pas rentable, malgré l'évolution du besoin et de la typologie de sa population.  
Cette communauté de communes porte un Lieu d'Accès Multimédia et porte une Maison de services aux publics, relais d'un ensemble de partenaires assurant des permanences pour tout public. Au sein de cette dernière, un lieu d'accès multimédia accompagne habitants et demandeurs d'emploi mais également porteurs de projets. Parallèlement un projet privé « Multi-local » offre un espace de coworking pouvant accueillir des individuels et des collectifs.
- **La Vallée de l'Hérault** réalise actuellement une évaluation ex-ante sur le développement du numérique, un de ces objectifs prioritaires dans le nouveau projet de territoire « Vallée 3 D » (démocratique, durable, digitale) avec un focus sur le site en cours de rénovation porté par l'Agence économique, identifié comme lieu de partage, d'Innovation et d'expérimentation. Parallèlement, une étude de besoins avait été réalisée auprès d'entreprises sur leurs besoins en télétravail.  
Elle compte sur son territoire un espace de coworking porté par un collectif de chefs d'entreprises indépendants, le Plan B basé à Montpeyroux, le site de l'Agence de Développement Economique, présentée dans le présent projet et identifie également un projet de centre de télétravail à Gignac en cours.
- **Le Clermontais** identifie 2 projets d'initiative privée :
  - un espace de coworking situé sur la ZAE des Tannes Basses, au sein d'un bâtiment regroupant un concept store et des locaux permettant à des entrepreneurs débutants de tester leur projet d'entreprise du matériel informatique performant est mis à disposition de créateurs et d'entrepreneurs contre le paiement d'une somme symbolique.
  - une espace de coworking situé au sein des locaux de l'ARIAC (coopérative d'entrepreneurs) à Clermont l'Hérault,  
Egalement un projet d'initiative publique : la création d'un hôtel d'entreprises sur la ZAC de la Salamane qui inclura notamment des lieux de travail mutualisés
- **Le SYDEL** du Pays Cœur d'Hérault fait notamment ressortir dans son diagnostic une évolution démographique, le développement de la mobilité des populations et de la création d'entreprises. Le pôle de développement économique animé par son agence de développement économique fait évoluer son offre pour répondre et anticiper les besoins grandissant de ses usagers. Il s'est engagé par ailleurs sur un Plan Climat Air Energie Territorial, et en aura en 2017 la délégation de compétences par les 3 communautés de communes.

#### **Un maillage territorial et mise en réseau des tiers lieux**

Le Cœur d'Hérault pose aujourd'hui les tiers lieux comme une réponse à son développement et ses mutations. Des réflexions sont en cours sur la structuration de l'offre, sa lisibilité et la complémentarité des différents espaces.



Les relations qu'ils seraient amenés à développer entre eux peuvent en assurer leur pérennité mais aussi optimiser la satisfaction des besoins à l'échelle du bassin de vie, et ce pour l'ensemble de la population. Le développement du numérique dans les territoires, amplifié par les contraintes administratives dématérialisées, nécessite un positionnement du projet Tiers Lieu en Cœur d'Hérault sous une forme qui sera en adéquation avec son fonctionnement.

Au cœur d'un écosystème local, l'Agence de développement économique du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est historiquement ancrée sur son territoire et s'implique fortement dans les réseaux. Pôle ressource pour les acteurs du territoire et les entreprises, elle vise à faciliter autour de ce lieu, un maillage d'offres et de relais portés par les initiatives privées et publiques, souvent orientées sur une offre plus réduite.

**Ce projet fera l'objet d'une étude** pour définir la structuration du maillage local et la mutualisation des services et des animations. **Elle s'appuiera sur un collectif d'acteurs publics et privés, afin de :**

- **Mettre en place d'une stratégie territoriale des Tiers-lieu du territoire :** Identification des tiers lieux existant ou en création ; Typologie des différents Tiers lieux (espaces de co-travail, Webcafés, médiathèques, jardins partagés, espaces numériques, museumlab ...) ; Animation et mise en réseau des Tiers-lieux du Cœur d'Hérault : rubrique dédiée sur MonCoeurdHerault, accompagnement des porteurs de projets, mise en lien avec le Portail Moncoeurdherault.fr, calendrier des évènements...
- **Renforcer le rôle stratégique « locomotive » de l'espace « entreprise » du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault à St André :** lieu ressource pour les tiers-lieux, équipements mis à disposition pour le réseau, regroupements périodiques, formations...

### Positionnement par rapport à la stratégie et au plan de développement du GAL

<b>AXE GAL :</b>	1 – Miser sur l'innovation comme levier de développement et de création d'emplois durables en Cœur d'Hérault
<b>Fiche-Actions GAL</b>	<b>1.1 Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique</b>
<b>Sous-Mesure FEADER</b>	19.2 – Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux
	<b>Plancher FEADER : 4 000 euros                      Plafond FEADER : 60 000 euros</b>
<b>Type d'opération concerné GAL</b>	Appui à la création et à la structuration de dispositifs (par ex. : outils, locaux) mutualisés favorisant les coopérations d'acteurs publics et privés ...

### Plan de financement du projet proposé par le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage public : Taux d'aide publique maximum de 80%

Régime d'aide publique pré-identifié : Hors aides d'état

Dépenses en € TTC					Financements					
Libellé des dépenses	TOTAL Montants REALISES	Assiette CD34 REALISEE éligible	Assiette Région REALISEE éligible	Assiette Leader en € ELIGIBLE	Origines	Montants en € REALISES	Assiette CD34 REALISEE	Assiette Région REALISEE	Assiette Leader en € ELIGIBLE	Taux
Aménagement, Construction					FEADER - LEADER	60 000 €	60 000 €	32 903 €	60 000,00 €	49,4%
Equipement, matériel	46 659 €	46 659 €	10 584 €	19 111,32 €	Conseil Départemental de l'Hérault	15 000 €	15 000 €	8 226 €	15 000,00 €	12,4%
Etudes, conseils, prestations	42 728 €	42 728 €	34 807 €	26 989,44 €	Conseil Régional d'Occitanie	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000,00 €	12,4%
Ingénierie, frais de personnel	60 118 €	49 387 €	39 067 €	60 118,00 €						0,0%
Communication	6 173 €	6 173 €	0 €	6 140,96 €						0,0%
Prestations artistiques					<b>Total fin. Publics</b>	<b>90 000 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>56 129 €</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>74,1%</b>
Frais de missions / Coût indirects	9 018 €	7 408 €	5 860 €	9 017,70 €	Autofinancement	74 696 €	62 355 €	34 188 €	31 377,42 €	25,9%
					<b>Total autofinancement</b>	<b>74 696 €</b>	<b>62 355 €</b>	<b>34 188 €</b>	<b>31 377,42 €</b>	<b>25,9%</b>
<b>Montant Total</b>	<b>164 696 €</b>	<b>152 355 €</b>	<b>90 318 €</b>	<b>121 377,42 €</b>	<b>Montant Total</b>	<b>164 696 €</b>	<b>152 355 €</b>	<b>90 318 €</b>	<b>121 377,42 €</b>	<b>100,0%</b>

### Contribution du projet aux indicateurs de la Fiche Action concernée :

De quelle manière le projet ou l'action va permettre / a permis la mobilisation de partenaires issus d'horizons différents ?

Il permettra d'accueillir les permanences de 7 partenaires dans des conditions améliorées : PFIL - AIRDIE- BGE – CONTEXT'ART - CAUE - ADILE – EIE – Chambre d'Agriculture, MLJ et ARIAC (dès son ouverture).

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Contribution du projet
Réalisation	Nombre d'opérations de soutien à l'innovation créées et mises en place	15	+ 1 projet qui favorise la mise en réseau des tiers Lieux du Cœur d'Hérault
Réalisation	Nombre de dispositifs de mutualisations soutenus	4	+ 1 projet de mutualisation d'équipements et d'espaces dédiés aux nouvelles formes d'organisation du travail et de coopération entre acteurs
Réalisation	Nombre de personnes sensibilisées à l'innovation	150	100
Résultats	Evolution de la structuration des filières du territoire	plus 2	

### Information complémentaires

**Instruction LEADER** : Récépissé de l'Autorité de Gestion – la Région Occitanie du 22/12/17 de la demande d'aide initiale incomplète pour démarrer l'éligibilité des dépenses (le dossier complet devant être transmis ultérieurement).

- ⇒ Suite aux circuits de gestion votés par le GAL en juin 2017, le GAL ne peut être guichet unique pour tous les dossiers portés par la structure porteuse du GAL, c'est l'Autorité de Gestion qui les réceptionne et les sélectionne.
- ⇒ dossier complet transmis par le GAL à l'AG le 28/12/2022

**Comité Technique du 11/12/17** : Avis favorable consultatif, note provisoire de 8.92/10 (cf grille de sélection pré-remplie).

**Opportunité CoPro du 17/01/2018** : Avis favorable avec la note finale de 8.92/10

La spécificité du tiers Lieu **Novel.id** sera d'être mixte, c'est-à-dire de réunir en un seul lieu plusieurs types d'espaces (Tiers-lieux, Coworking, Télétravail, Bureaux partagés) et s'adresse à une diversité de publics (entreprises, associations, collectivités, partenaires de l'accompagnement à la création et au développement d'activités).

Ce projet de Tiers Lieu vise également à favoriser autour de ce lieu, un maillage d'offres et de relais portés par les initiatives privées et publiques. Il a vocation à contribuer à animer un réseau de tiers lieux en Cœur d'Hérault.

**Instruction réglementaire de l'Autorité de Gestion** : Avis FAVORABLE

**Programmation CoPro en consultation écrite du 21/04 au 03/05/23** :